

PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE
AU SOL D'UNE PUISSANCE INFÉRIEURE À 3 MW_c

COMMUNE DE PERRECY-LES-FORGES (71420)

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

ANNEXES



Projet de parc
photovoltaïque

Commune de
Perrecy-les-
Forges (71)

Demande
d'examen au cas
par cas

SOMMAIRE

- 1. Plan de situation
- 2. Zone d’implantation
- 3. Plan de masse
- 4. Abords du projet
- 5. Environnement

Projet de parc photovoltaïque
Commune de Perrecy-les-Forges (71)
Demande d’examen au cas par cas
11/09/2026
Page 2

INTRODUCTION

La Communauté urbaine Creusot Montceau (CUCM) a adopté son PCAET en octobre 2020. Dans la foulée, elle s’est penchée sur l’élaboration d’une stratégie de déploiement de projets de production d’énergie renouvelable, en privilégiant notamment la valorisation de friches industrielles situées sur des parcelles publiques.

En octobre 2025, la CUCM a lancé un appel à manifestation d’intérêt (AMI) visant à étudier et, le cas échéant, construire et exploiter des parcs solaires au sol sur un nombre restreint de terrains publics (5), ciblés pour leur compatibilité avec les enjeux d’aménagements et de préservation du territoire de la communauté urbaine. A l’issue du processus de mise en concurrence, la candidature du groupement constitué de la SEM Saône-et-Loire Energies Renouvelables et d’Enercoop a été retenue.

Parallèlement, en 2025, la CUCM avait anticipé ces projets en intégrant dans la modification n°2 du PLUi un zonage Ne (pour énergie) limitant le développement PV sol à ces sites et définissant des OAP (orientations d’aménagements programmés) basés sur une analyse environnementale et patrimoniale de ces sites.

Fin mars 2026, le président de la CUCM a signé les accords fonciers avec le porteur de projet résultant de la sélection de celui-ci par la collectivité.

Le site faisant l’objet de la présente demande, dit « Rozelay », couvre une superficie de 6 ha. Il s’agit du plus grand site de cette stratégie territoriale et, du point de vue du porteur de projet, il s’agit de la « locomotive » économique qui permettra de développer plusieurs des sites ciblés par la CUCM (de l’ordre de 3 sites sur 5). Ce site a été qualifié comme sans enjeux environnementaux significatifs dans l’analyse des impacts de la modification n°2 du PLUi. Il ne fait pas l’objet d’une OAP.

Dans le dossier de candidature, la puissance projetée sur ce site s’élevait à 3 MWc. Le décret n° 2026-674 du 27 juillet 2026 ayant relevé de 1 à 3 MWc, le seuil à partir duquel, une évaluation environnementale systématique doit être réalisée pour les projets d’installations de production d’énergie solaire photovoltaïque, le porteur de projet a souhaité présenter ce site à cette procédure.

Projet de parc photovoltaïque
Commune de Perrecy-les-Forges (71)
Demande d'examen au cas par cas
11/09/2026
Page 3



Projet de parc
photovoltaïque

Commune de
Perrecy-les-
Forges (71)

Demande
d'examen au cas
par cas

Plan de situation
large

Echelle 1:25 000

Source : IGN

11/09/2026

Page 4



LEGENDE

-  emprise totale du projet
-  limite communale

Projet de parc
photovoltaïque

Commune de
Perrecy-les-
Forges (71)

Demande
d'examen au cas
par cas

Plan de situation
rapproché

Echelle 1:5000

Source : IGN



Projet de parc
photovoltaïque

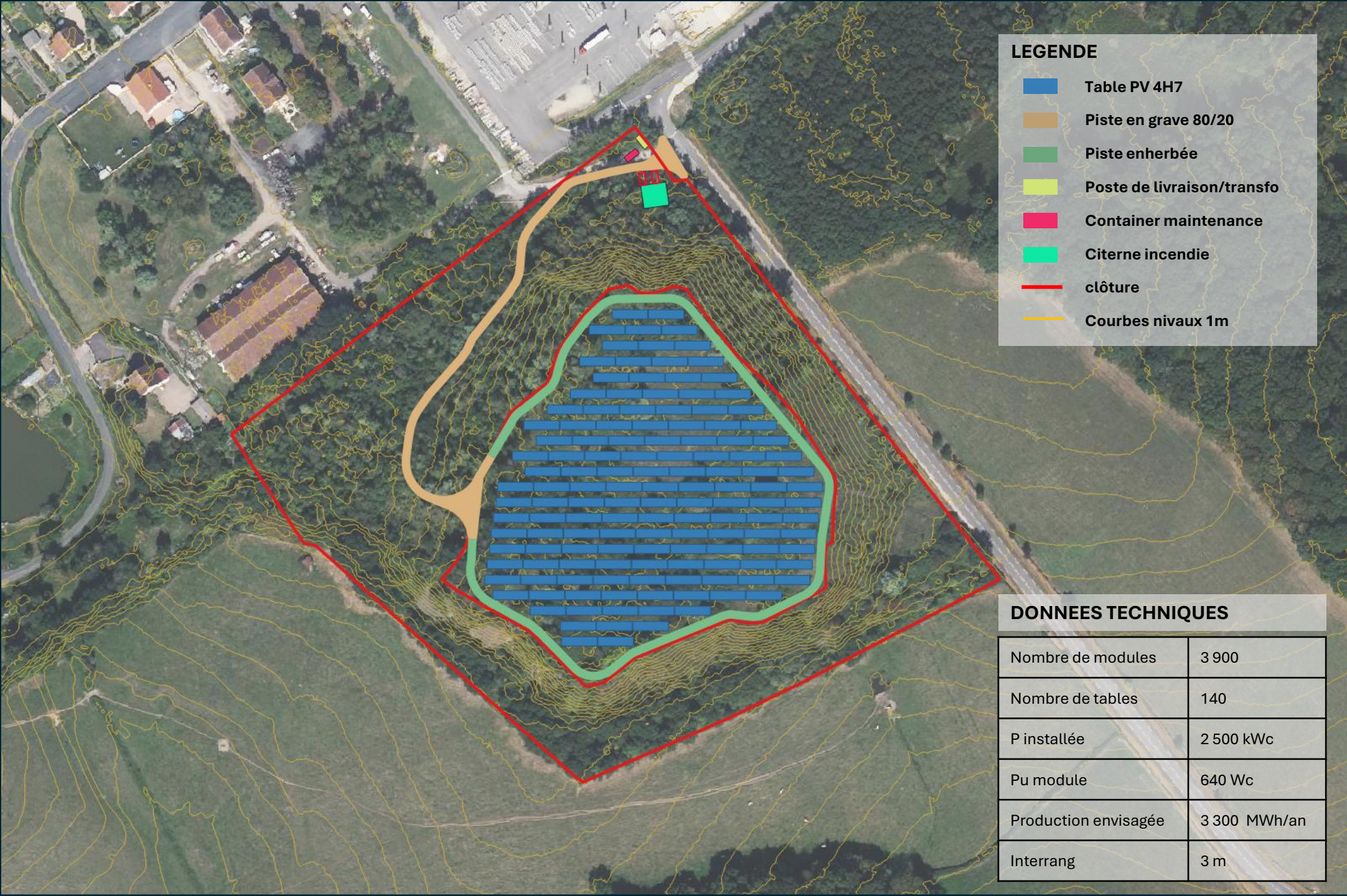
Commune de
Perrecy-les-
Forges (71)

Demande
d'examen au cas
par cas

Plan de situation
Carte des parcelles
cadastrales

Echelle 1:5000

Source : IGN+Cadastre



LEGENDE

- Table PV 4H7
- Piste en grave 80/20
- Piste enherbée
- Poste de livraison/transfo
- Container maintenance
- Citerne incendie
- clôture
- Courbes niveaux 1m

DONNEES TECHNIQUES	
Nombre de modules	3 900
Nombre de tables	140
P installée	2 500 kWc
Pu module	640 Wc
Production envisagée	3 300 MWh/an
Interrang	3 m

Projet de parc photovoltaïque

Commune de Perrecy-les-Forges (71)

Demande d'examen au cas par cas

Plan de masse

Echelle 1:1500

Fonds de carte : orthophoto 5cm - 2023

1991 (fin d'exploitation)

1997

2011

Projet de parc
photovoltaïque

Commune de
Perrecy-les-
Forges (71)

Demande
d'examen au cas
par cas

Abords du projet

Photo aériennes
évolution dans le temps

Source : IGN

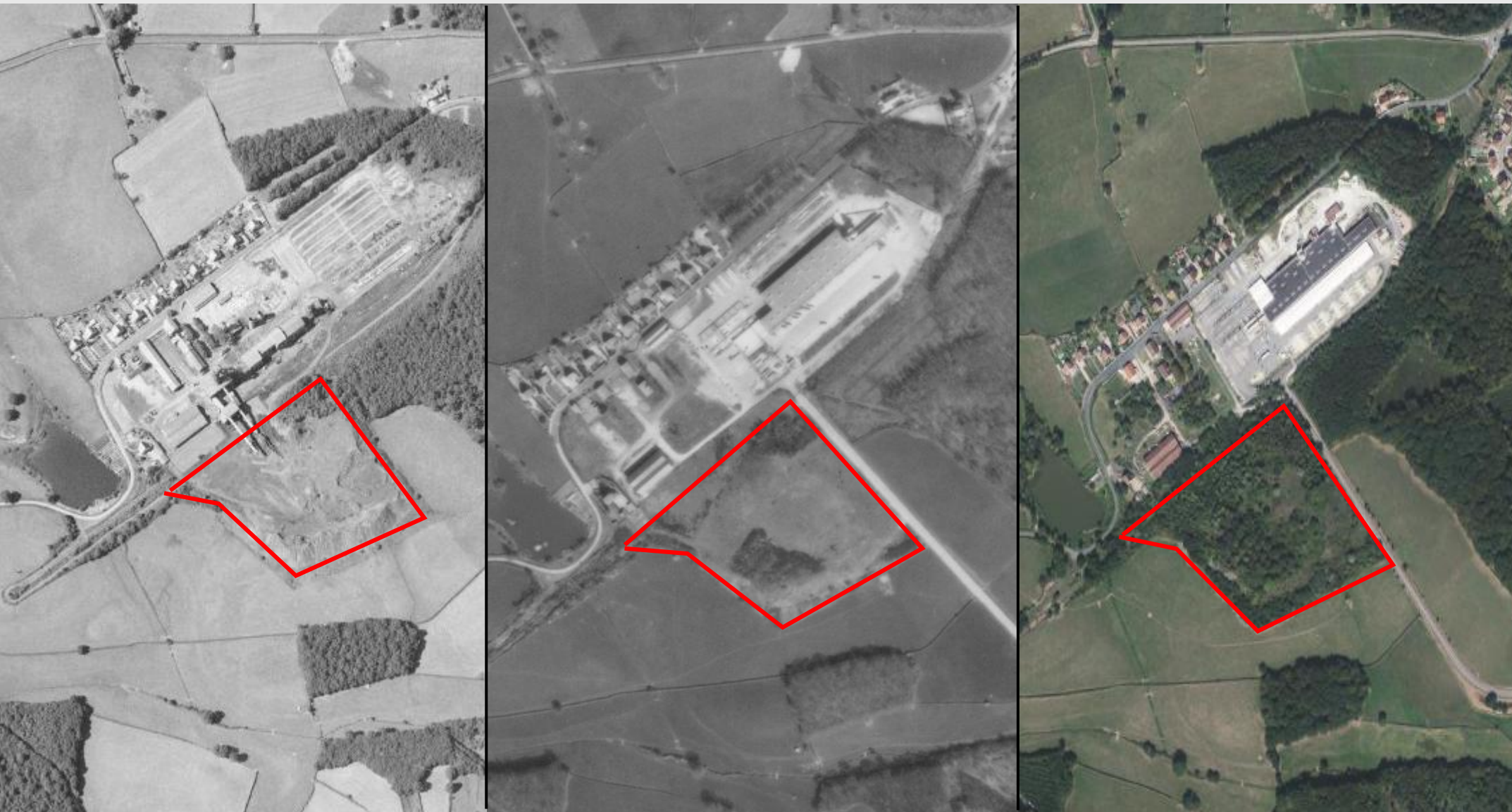


Photo aérienne de l'évolution du site depuis la fermeture des puits 1991



Projet de parc
photovoltaïque

Commune de
Perrecy-les-
Forges (71)

Demande
d'examen au cas
par cas

Abords du projet

Carte des abords du
projet - bâti

Source : BD TOPO IGN

11/09/2026

Page 9

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PROJET

La zone d'étude s'étend sur une superficie de 6,07 hectares. Elle appartient au domaine privé de la Communauté urbaine Creusot Montceau (CUCM). Le terrain est un crassier des anciens puits de mine P140 et P141 du bassin houiller de Blanzay. Il présente une topographie qui s'organise autour d'un « dôme » de 12 à 15 m de haut avec des pentes abruptes. La surface sommitale est plane, avec une légère pente au sud. La périphérie du site présente au Nord, au Nord-Ouest et au Sud des surfaces planes également. Dans un scénario d'implantation maximal sur les surfaces planes, la puissance possible de la centrale aurait atteint 3 MWc. Nous avons fait le choix de réduire les impacts sur les boisements périphériques et de concentrer la centrale PV sur le sommet du dôme.

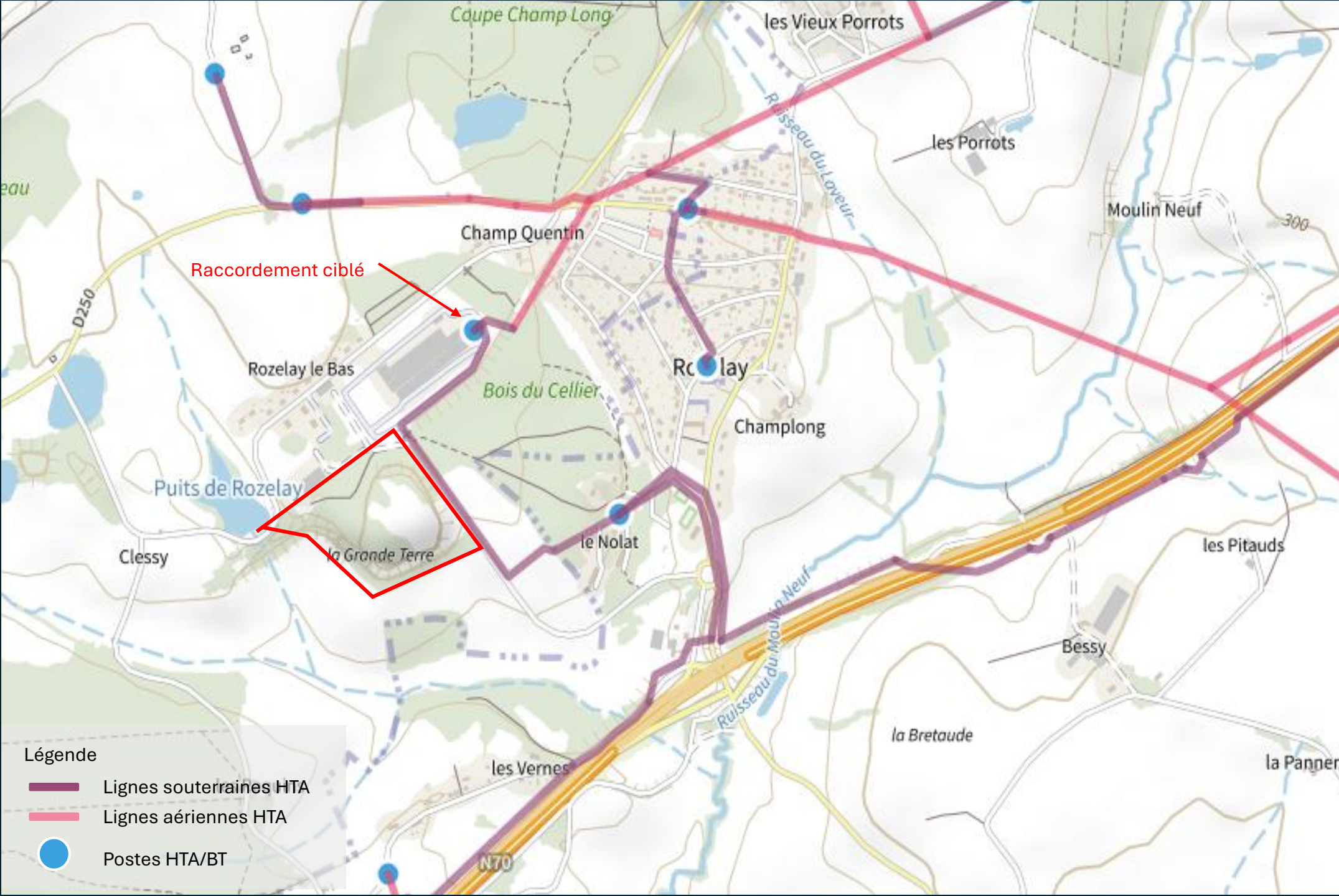
Le projet consiste en l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 2,5 MWc, occupant une emprise au sol de 22 000 m², tables PV, pistes et équipement compris. La centrale est composée de 140 tables PV de type 4H7 (4 lignes et 7 colonnes de modules en mode paysage), orientée plein sud et incliné d'environ 20 degrés. L'inter-rang entre chaque rangée de tables est de 3 m, le point bas des tables est fixé à 1,2m, le point haut sera inférieur à 3m. Cette configuration permettra de favoriser la diffusion de la luminosité sous les tables, ainsi que les écoulements des eaux pluviales entre les modules. Les modules bifaciaux seront de couleur bleu foncé à noir mat. Un poste de transformation et de livraison d'environ 20m² au sol, situé en limite de voirie publique au nord-ouest de la parcelle connectera la centrale au réseau électrique, sa teinte sera un RAL vert foncé (mousse). Une citerne souple de 120 m³ assurera la défense incendie. Une piste en grave 80/20 de 2 000 m² et 320 m linéaires desservira la centrale photovoltaïque depuis l'accès principal. Le site sera clos par une clôture de type agricole haute (2m) en maille 10x10 cm et poteaux en bois pour une meilleure intégration paysagère. Des passes faunes de 20x20cm seront réalisées au pied des clôtures tous les 50 ou 100 m linéaires.

La centrale pourra produire jusqu'à 3 300 MWh par an, représentant la consommation de l'équivalent de 1 400 personnes (hors chauffage). L'énergie sera injectée sur le réseau de distribution électrique par un raccordement direct sur un poste source ENEDIS HTA/BT. L'option de raccordement privilégiée à ce stade (en attente de convention de raccordement avec ENEDIS) est localisée à 350m au droit du bâtiment industriel de l'entreprise Weser Bourgogne. Le tracé de raccordement devrait emprunter les bas-côtés des voiries existantes.

Le chantier qui devrait durer de 3 à 6 mois nécessitera un défrichement limité, de l'ordre de : 14 500 m² sur 46 600 m² de couvert forestier. Les terrassements seront limités à leur strict minimum, principalement pour la réalisation de la piste et des plateformes d'accueil du poste de transformation et de la citerne. Les volumes de terres remaniés seront équilibrés au sein de l'emprise du projet. La période de chantier évitera les périodes de sensibilités environnementales (mars à aout). L'ensemble du chantier sera organisé pour diminuer les quantités de déchets , les entreprises de constructions seront retenues en appréciant leur niveau de performance environnementale.

La remise en état du site sera assurée par le porteur de projet en fin d'exploitation, le démantèlement de la centrale en fin d'exploitation et le recyclage des modules et des autres équipements est un engagement pris vis-à-vis du propriétaire du site. Les modules utilisés seront certifiés par un éco-organisme de recyclage (tel que SOREN).

Projet de parc photovoltaïque
Commune de Perrecy-les-Forges (71)
Demande d'examen au cas par cas
Caractéristiques techniques du projet
11/09/2026
Page 10



Projet de parc photovoltaïque

Commune de Perrecy-les-Forges (71)

Demande d'examen au cas par cas

Abords du projet

Carte du réseau électrique de distribution

Source : Enedis

LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Risque incendie

- Afin de respecter les préconisations du SDIS et du service DECI de la CUCM le projet prévoit :
- des accès au site accessibles et dimensionnés pour les secours
 - un portail de 6m à doubles vantaux
 - largeur des pistes internes d’au moins 4 m, présentant les caractéristiques de portance attendues, donnant accès à moins de 200m de tout point de la centrale
 - une réserve à eau de 120 m3 (PEI) située à moins de 400m de tout point de la centrale
 - les équipements de sécurité et de coupure électrique aux normes et repérés sur un plan et identifiables

Risques technologiques

La commune présente deux facteurs de risques technologiques avec des canalisations de transport de matière dangereuse qui ne concerne aucunement le site au vu de son éloignement. Par ailleurs une ancienne entreprise de désamiantage est présente en bordure du site, les deux sites ne communiquent pas.

Risques naturels

La commune est soumise à des risques d’argiles de type gonflement-retrait et à un potentiel Radon, importants, toutefois, ces risques n’ont pas d’incidences sur le projet.

Risques miniers

Le site est un ancien aménagement du bassin houiller de Blanzly, deux puits de mine sont présents immédiatement au nord du périmètre du projet (P140 et P141 « Puits de Rozelay »). Pour autant la carte des aléas miniers sur la commune de Perrecy met en évidence l’absence de risques (tassement et effondrement) sur le périmètre du projet ou à proximité du projet.

Projet de parc photovoltaïque
Commune de Perrecy-les-Forges (71)
Demande d’examen au cas par cas
Le projet dans son environnement (1/4)
11/09/2026Page 13

Carte de l'aléa tassement

Commune de Perrecy-les-Forges (71)

Légende :

Ouvrages

- Puits matérialisés
- Puits localisés

Aléa

- Tassement de niveau faible

Limites administratives

- Commune
- Concessions

Echelles :

Carte principale : 1/15000
Zoom : 1/2000

Fonds cartographiques :

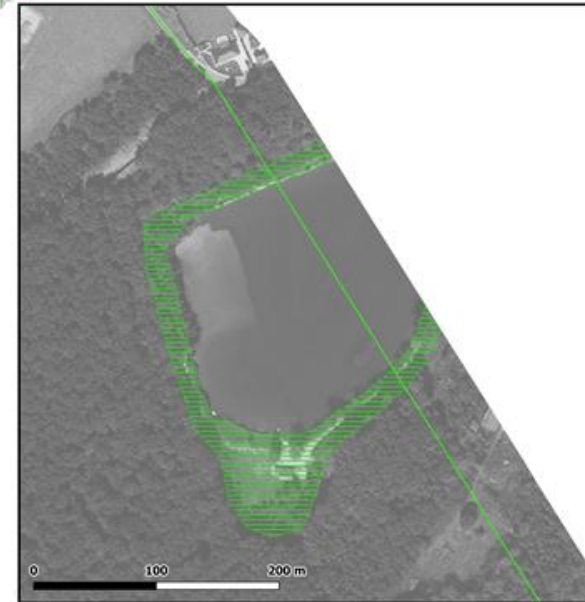
BD ORTHO (Lambert 93) de l'IGN
SCAN 25 (Lambert 93) de l'IGN

GEODERIS

Annexe 5

GEOGIRIS 2024/174DE - 25BFC22060

06/2025



Page 14

Commune de Perrecy-les-Forges (71)

Ouvrages

- Puits matérialisés
■ Puits localisés
- Aléas**
- Effondrements localisés de niveau faible
■ Effondrements localisés de niveau moyen
- Limites administratives**
- Commune
■ Concessions

Echelles :

Carte principale : 1/15000
Zooms : 1/2000

GEODERIS

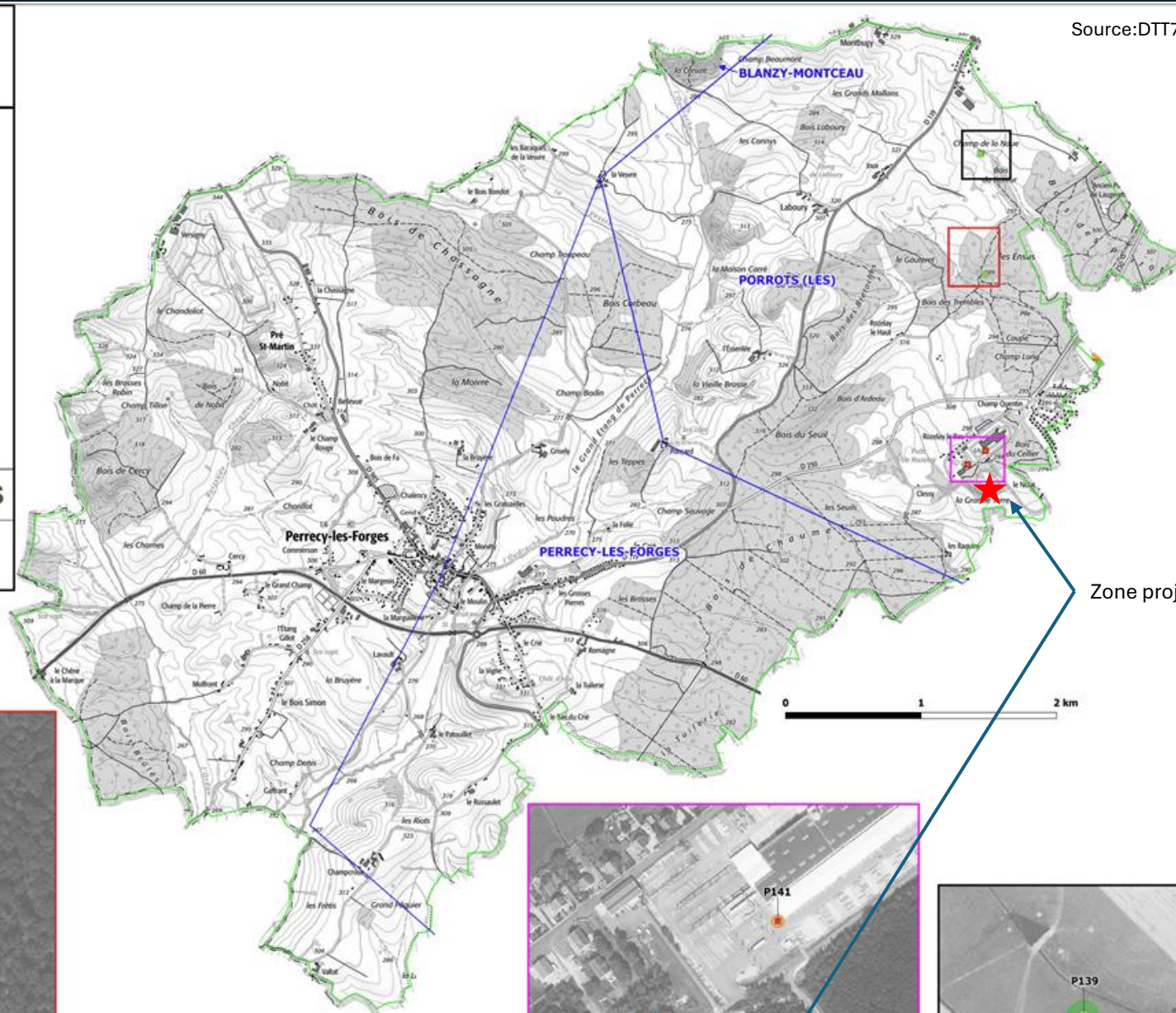
Fonds cartographiques :

BO ORTHO (Lambert 93) de FIGN
SCAN 25 (Lambert 93) de FIGN

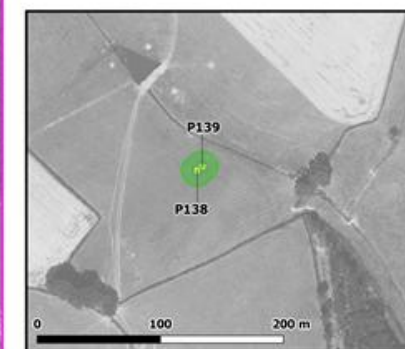
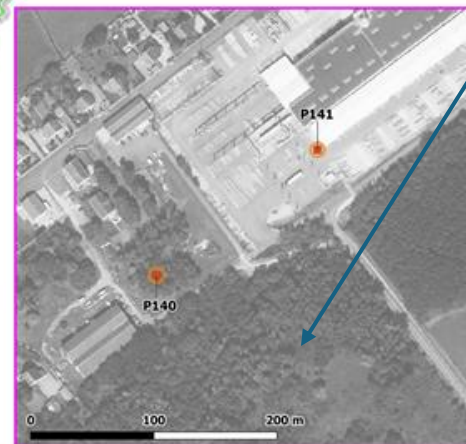
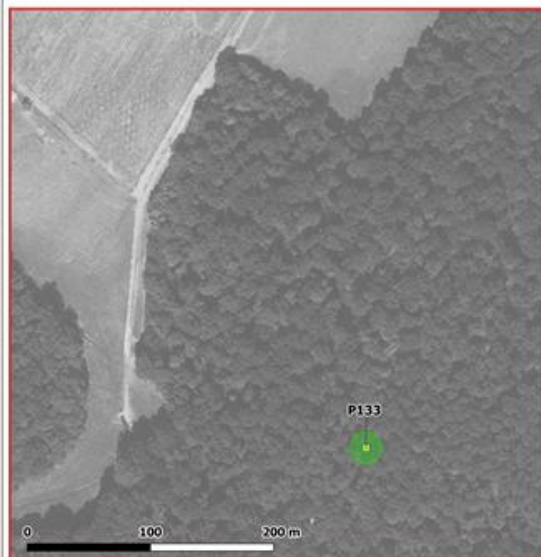
Annexe 5

GEODERIS 2024/174DE - 25BFC22060

06/2025



Zone projet



Projet de parc photovoltaïque

Commune de
Perrecy-les-
Forges (71)

Demande
d'examen au cas
par cas

Abords du projet

Carte de l'aléa minier effondrement

LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Gestion de l'eau

Le périmètre du site n'est pas situé en tête de bassin versant, il est localisé sur le bassin de Bourbince. Deux écoulements rejoignent en aval le Ruisseau du Moulin Neuf.

Seules les pistes et plateformes créeront de nouvelles surfaces artificialisées, les pistes étant réalisées en grave, elles n'imperméabiliseront pas les surfaces concernées. Les tables photovoltaïques en mode paysages favorisent la pénétration de l'eau dans le sol au droit des tables.

La configuration du projet n'est pas de nature à remettre en question les écoulements et ruissellements des eaux pluviales, et donc le fonctionnement hydraulique sur le secteur de Rozelay.

Vis-à-vis des zones humides

Le projet se situe sur un ancien crassier, sur un sol largement remanié, totalement isolé des surfaces potentiellement humides. Le porteur de projet a cherché à réduire l'impact sur d'éventuels habitats humides en évitant d'aménager le secteur sud, limitrophe des prairies naturelles et en contrebas du dôme, secteur susceptible de recueillir l'évacuation des eaux pluviales du site.

Bruit

- En phase de chantier :
Des émissions sonores liées aux engins pendant la phase de préparation et de construction (3 à 6 mois) sont à anticiper sur des horaires en journée.
La phase de battage des pieux sera également une phase d'émission sonore importante, mais limitée dans le temps.
- En phase exploitation :
Aucune émission sonore à l'exception de la ventilation des onduleurs et du poste de transformation (en journée) n'est à prévoir. Au regard de l'activité industrielle existante aux alentours et de la proximité de la N79 (RCEA) à moins de 600 mètres du site, le niveau de nuisance sonore (émergence diurne) du site en exploitation sera nul.

Projet de parc photovoltaïque
Commune de Perrecy-les-Forges (71)
Demande d'examen au cas par cas
Le projet dans son environnement (2/4)
11/09/2026
Page 16

LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Enjeux environnementaux et d'exploitation du site

Le site retenu pour le projet est éloigné des périmètres environnementaux de protection (arrêté de protection, réserves, etc.) ou de gestion (Natura, ZNIEFF, etc.). La ZNIEFF1 « Vallée de la Bourbince » située à 2km et la NATURA 2000 SIC «Étangs à Cistude d'Europe du Charolais » située à 6 km, ne sont pas caractérisés par des milieux et des cortèges d'espèces susceptibles d'être présent sur la zone projet.

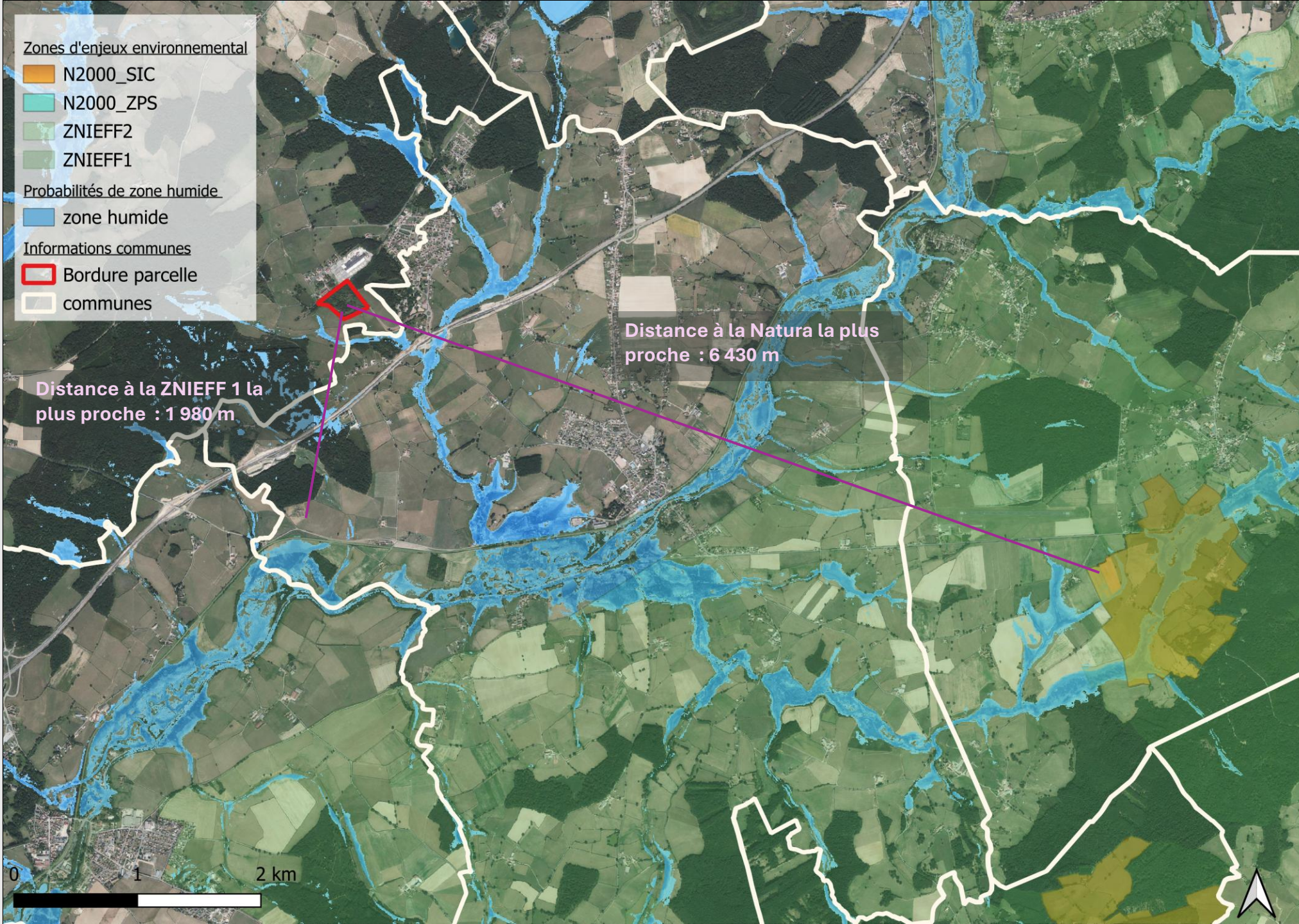
Il faut noter qu'à l'occasion de la modification n°2 du PLUi de la Communauté Urbaine Creusot Montceau, ce site a fait l'objet d'un classement en zone Ne (Naturelle autorisant les projets ENR). Un inventaire par un bureau d'étude écologue des différents sites ciblés par la CUCM pour accueillir du PV sol a conclu à l'absence d'enjeux significatifs sur la parcelle.

L'arrêt d'exploitation en 1991 de la mine et du crassier a permis la reconquête de ce dernier par la végétation. Ainsi, un milieu de fourrés a progressivement évolué vers un milieu boisé, de feuillus, chênes, frênes, charmes et boulot. Le milieu se fermant progressivement.

La base de données CarHab met en évidence de façon équivalent une couverture de la moitié nord et ouest du site par une « forêt mature de feuillus » et par des « fourrés hauts et denses » (prunelier et ronces). Ces milieux sont largement présents sur le périmètre de la commune et au-delà dans un rayon de 10km autour du site. La présence de faune utilisatrice de ces milieux est certaine, toutefois au regard de la nature du projet et de son emprise, des milieux de reports existent dans un rayon proche. On peut par ailleurs supposer que la relative jeunesse du boisement (première visualisation photo aérienne en 1996) n'est pas particulièrement propice aux espèces patrimoniales pour leur gîte (chiroptères).

Dans la logique de la séquence « Éviter, Réduire », le projet évite un maximum de surface boisée et préserve des espaces ouverts sur les pentes du crassier. Le porteur de projet veillera au maintien des boisements dans les zones non aménagées et à leur vieillissement naturel afin de conserver le potentiel de gîtes et d'habitat pour les insectes.

Projet de parc photovoltaïque
Commune de Perrecy-les-Forges (71)
Demande d'examen au cas par cas
Le projet dans son environnement (3/4)
Source : IGN-carhab
11/09/2026Page 17



Projet de parc
photovoltaïque

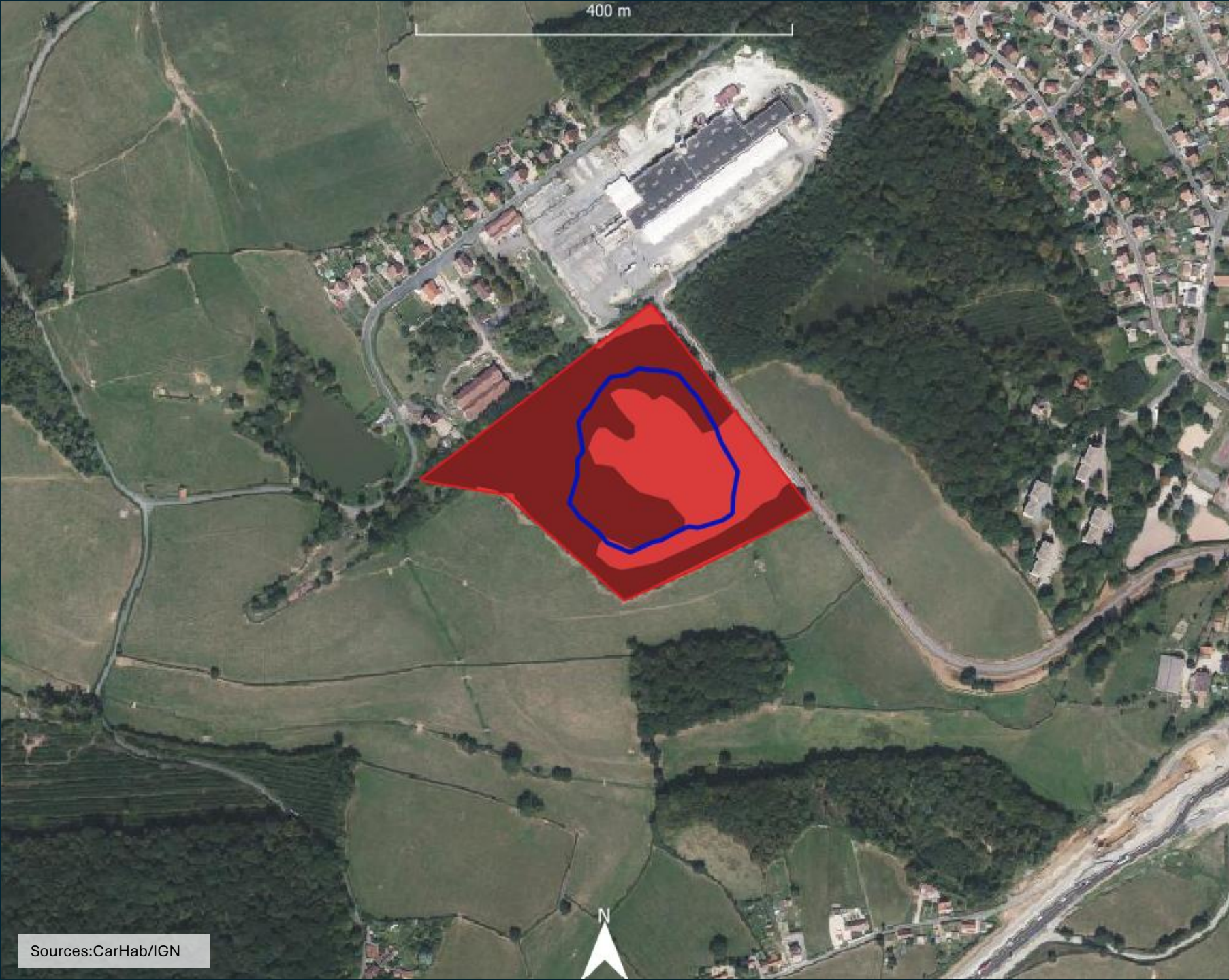
Commune de
Perrecy-les-
Forges (71)

Demande
d'examen au cas
par cas

Environnement

Carte des zonages
environnementaux

Source : IGN-Gisol



Habitat :

■ Habitat forestier
sur substrat acide
et mésique du
domaine tempéré
Fourré haut dense

■ Habitat ouvert sur
substrat acide et
mésique du
domaine tempéré

Projet de parc
photovoltaïque

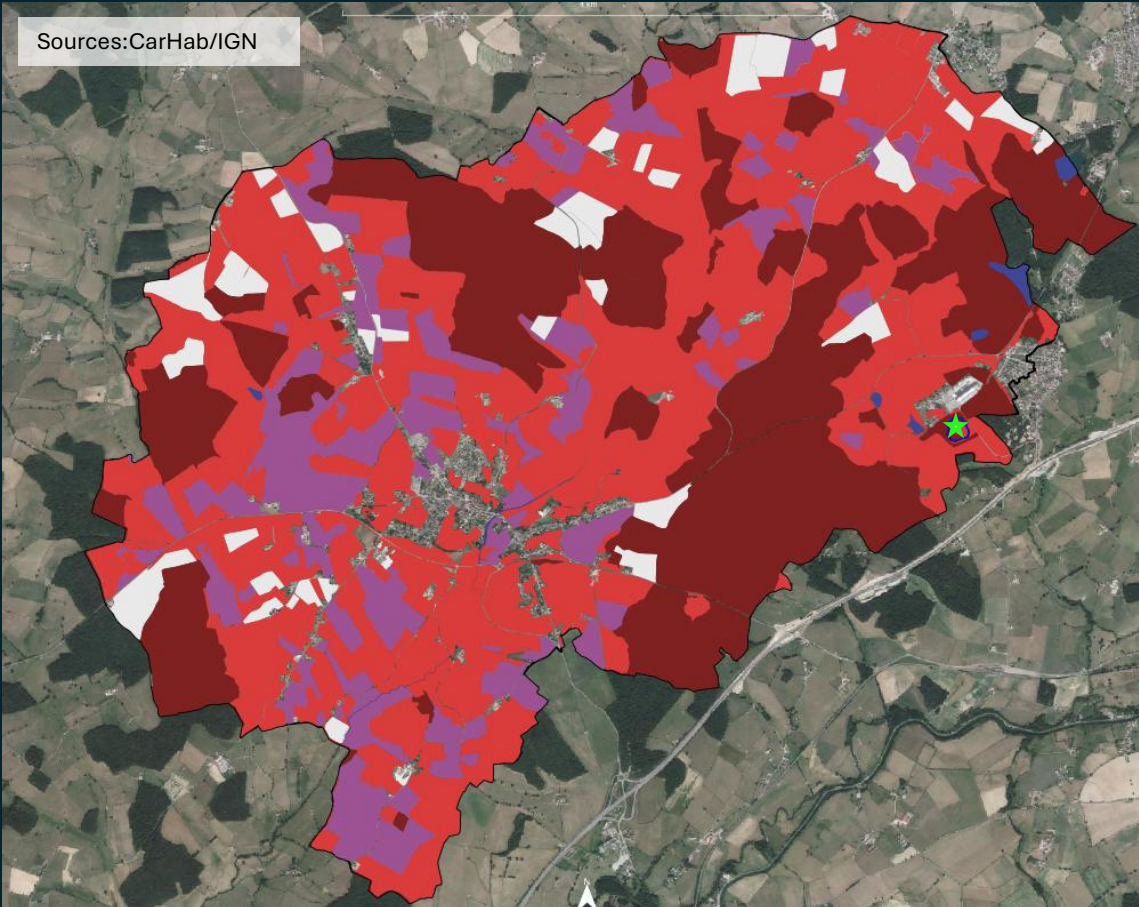
Commune de
Perrecy-les-
Forges (71)

Demande
d'examen au cas
par cas

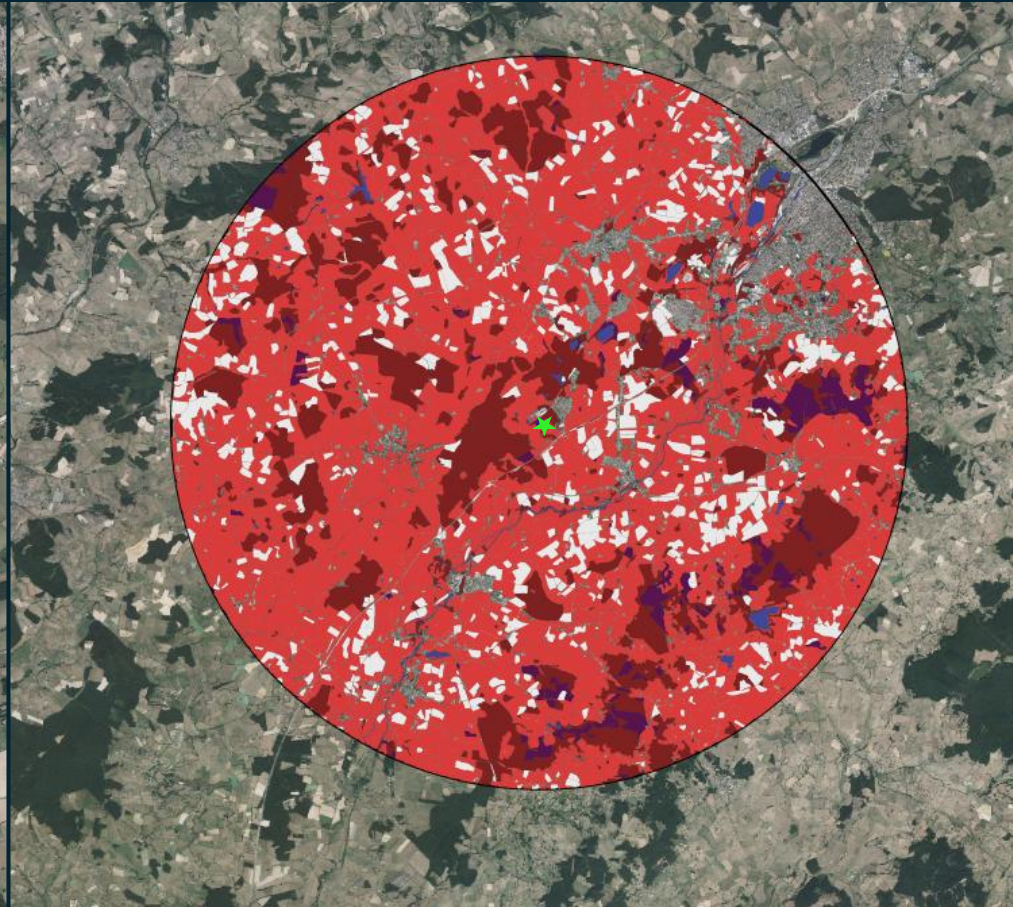
Environnement

Carte des habitats sur la
zone projet

Source : IGN-carhab



Habitats sur la commune de Perrecy-les-Forges



Habitats sur un rayon de 10 km

★ Localisation de la zone projet

■ Habitat forestier sur substrat acide et mésique du domaine tempéré
« Forêts matures de feuillus »

■ Habitat ouvert sur substrat acide et mésique du domaine tempéré
« Fourrés hauts denses »

Périmètre	Forêts matures de feuillus	Ratio S projet sur l'habitat	Fourrés (pruneliers et ronciers)	Ratio S projet sur l'habitat
Zone d'implantation (plan de masse)	11 607 m ²		13 384 m ²	
Site d'étude du projet dans son ensemble	39 903 m ²	29,088%	20 345 m ²	65,784%
Commune de Perrecy-les-Forges	9 827 954 m ²	0,118%	61 683 m ²	21,698%
Périmètre de rayon10 km	51 516 225 m ²	0,023%	812 494 m ²	1,647%

Projet de parc photovoltaïque

Commune de Perrecy-les-Forges (71)

Demande d'examen au cas par cas

Environnement

Carte des habitats périmètre éloigné

Source : IGN-carhab

LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Enjeux patrimoniaux et paysagers

Le site du projet est éloigné de tout patrimoine protégé. Dans un rayon de 10 km on compte seulement 9 monuments classés ou inscrits et leur périmètre de protection de 500 m. Le plus proche d'entre est la briqueterie des Touillards monument inscrit, à 2,7 km au sud, avec laquelle aucune intervisibilité n'existe avec le site projet.

Le site s'inscrit dans l'unité paysagère du bassin minier. Il a la caractéristique d'être malgré tout assez « éloigné » des grands marqueurs paysagers de ce territoire et de s'inscrire dans un paysage plutôt agricole reprenant les marqueurs du bassin allaitant. La trame centrale de lecture du paysage du bassin minier : la Bourbince et le Canal du Centre sont assez distants du site.

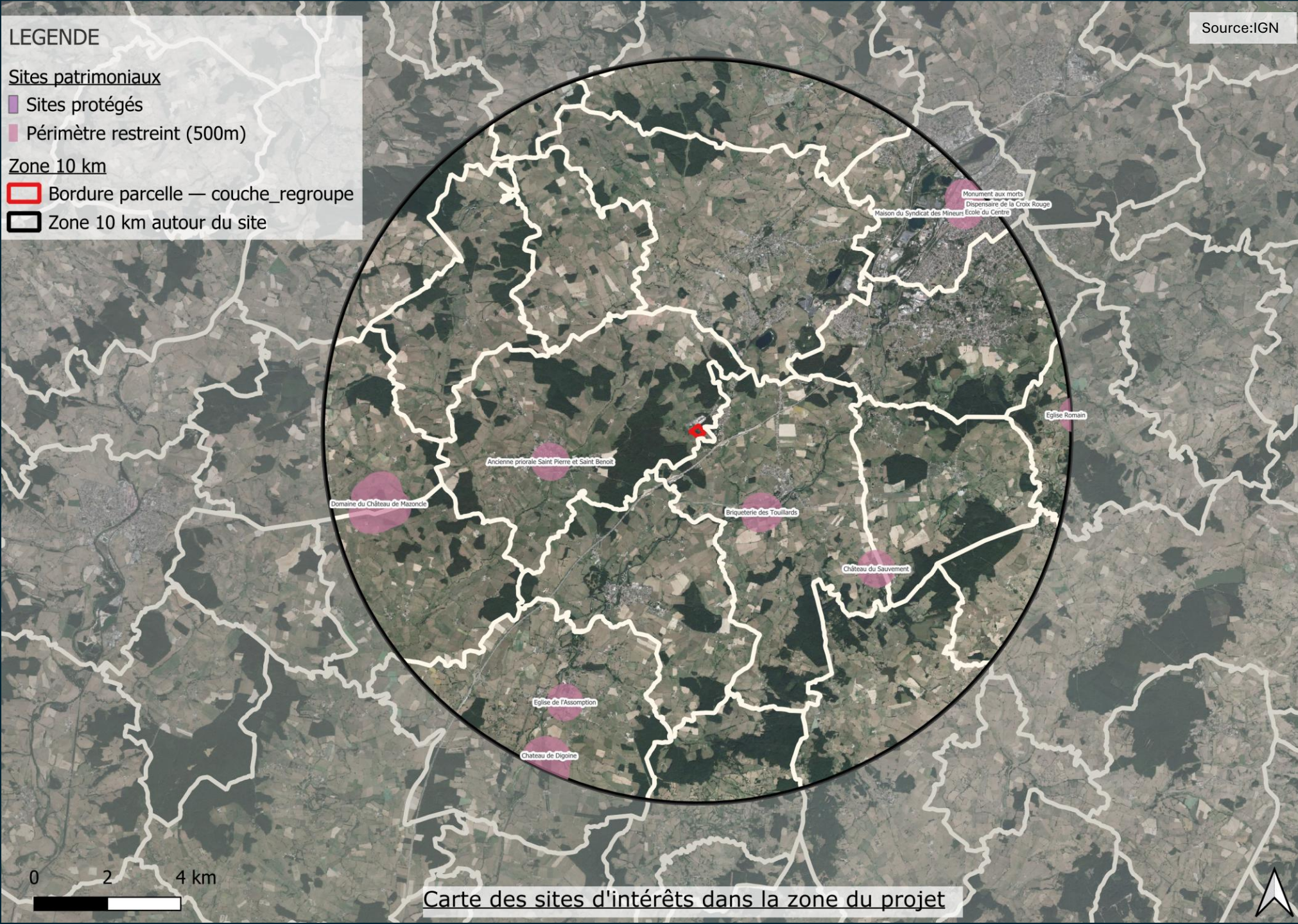
Le patrimoine industriel directement lié à la mine est absent du périmètre immédiat du site, toutefois l'entreprise de fabrication de béton et les quelques habitations caractéristiques des cités minières, immédiatement au nord du site rappellent ce passé industriel.

Le projet de centrale photovoltaïque s'inscrit dans ce patrimoine industriel et minier comme le prolongement de cette histoire énergétique à l'heure de la transition vers les énergies décarbonées (comme c'est le cas des installations à Montceau-les-Mines, entre autres).

Dans un périmètre de proximité, le site est masqué à l'est par le « bois du célier » qui forme un écran pour les habitations de la cité du Rozelay. Il en va de même à l'ouest et au nord avec le « bois de chaume » qui masque le site depuis le bourg de Perrecy-les-Forges et tous les axes de circulations qui partent du bourg. D'ailleurs, aucun axe de circulation ne passe immédiatement aux abords du site du projet à l'exception de la desserte du site industriel qui est une voie sans issue.

La topographie du site, en surplomb des abords, sera atténuée par la localisation de la centrale au « cœur » de l'emprise et le maintien de la strate arboré sur toute la périphérie du site et sur une épaisseur importante de l'ordre de 30 à 60 m. Cette implantation et le maintien du couvert végétal devraient réduire très fortement toute visibilité depuis la RCEA et l'échangeur situé à 500 m au sud du site.

Projet de parc photovoltaïque
Commune de Perrecy-les-Forges (71)
Demande d'examen au cas par cas
Le projet dans son environnement (4/4)
Source : IGN-carhab
11/09/2026Page 21



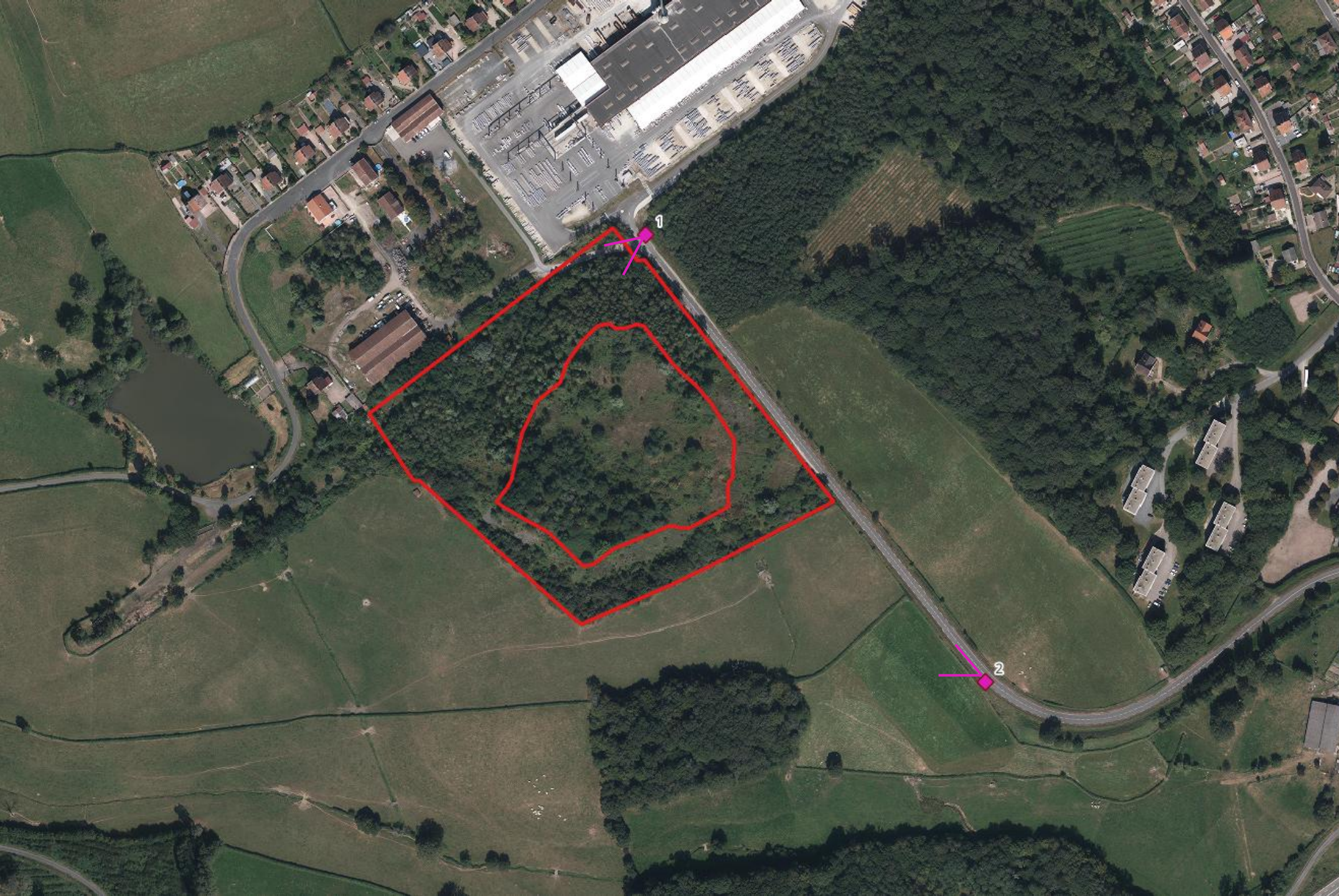
Projet de parc
photovoltaïque

Commune de
Perrecy-les-
Forges (71)

Demande
d'examen au cas
par cas

Abords du projet

Carte de localisation du
patrimoine protégé



Projet de parc
photovoltaïque

Commune de
Perrecy-les-
Forges (71)

Demande
d'examen au cas
par cas

Zone
d'implantation

Localisation des points
de vue photographiques

Echelle 1:3000



Projet de parc
photovoltaïque

Commune de
Perrecy-les-
Forges (71)

Demande
d'examen au cas
par cas

Zone
d'implantation

Point de vue n°1 –
Entrée du site



Projet de parc
photovoltaïque

Commune de
Perrecy-les-
Forges (71)

Demande
d'examen au cas
par cas

Zone
d'implantation

Point de vue n°2 –
Depuis la voie d'accès à
l'entreprise

Septembre 2026